



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

529 Rem. Croyance, creance.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

## OBSERVATION.

ON a décidé qu'il faut dire à la troisieme personne du pluriel, *les longs cheveux luy sieent bien*, & non pas *luy sient bien*; à l'imparfait, *cela luy sieoit mal*, & au futur, *cela luy siera bien*, & non pas *luy sieoit mal*, & *luy seira bien*. A l'imperatif *sée*, & à l'opratif *sieroit*, & non pas *seie* ni *seieroit*. *Seant* peut estre dit quelquefois pour les habits, comme en cet exemple. *L'habit court n'est pas seant à un Magistrat*. On ne dit point *je luy sieois bien*, *vous luy sieeiez bien*, pour dire, *je luy estois* ou *vous luy estiez utile*.

## CCCCXXIX. REMARQUE.

*Croyance, creance.*

**C***royance* & *creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'une mesme façon, à cause que la diphtongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celuy-cy est du nombre. Ce sont néanmoins deux choses differentes; car *creance*, avec *e* comme quand on dit *une lettre de creance* & *avoir de la creance en quelqu'un*, ou *parmy les peuples*, ou *parmy les gens de guerre*, est toute autre chose que *croyance* avec *oy*, comme quand on dit, *ce n'est pas ma croyance*, pour dire,   
 je

je ne crois pas, ou ajouster croyance à quelqu'un, pour dire ajouster foy. Ce n'est pas qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous deux d'une mesme source, parce que de dire qu'un homme a de la creance *parmy les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples ajoustant foy & croyance à cet homme-là, & à tout ce qu'il leur veut persuader? De mesme, que signifie *une lettre de creance*, sinon une lettre, qui declare & assure, que l'on peut, ou que l'on doit avoir croyance à celuy qui la porte, ou à ce qu'il dira? Mais la plupart croyent qu'il ne faut pourtant pas laisser de les distinguer, en escrivant toujours *creance*, avec *e*, aux exemples que nous avons donnez, & *croyance* avec *oy*, aux deux autres exemples, & en leurs semblables; car pour l'orthographe ils conviennent qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation; & qu'en l'un & en l'autre sens, il faille toujours prononcer *creance*, pour prononcer delicatement & à la mode de la Cour. Je crois neanmoins qu'à la fin on n'escrira plus que *creance*, c'est desja l'opinion de plusieurs, à laquelle je souscris.

OB-

## OBSERVATION.

**C**royance signifie ce qu'on croit, opinion, sentiment, la confiance qu'on a en quelqu'un. *J'ay cette croyance; ce n'est pas là ma croyance. La croyance des Chrestiens; les peuples avoient croyance en luy. Creance est ce que l'on confie à quelqu'un, pour estre dit secretement à un autre. Il luy exposa sa creance. Et lettre de creance est la lettre par laquelle on fait connoistre qu'on peut ajouter creance à celuy qui est chargé de la rendre*

## CCCCXXX. REMARQUE.

*Entaché.*

**C**E mot est dans la bouche presque de tout le monde, qui dit par exemple, *entaché d'un vice*, pour dire *taché* ou *souillé d'un vice*; mais il est extrêmement bas, & jamais M. Coëffeteau, ny qui que ce soit qui aime la pureté du langage, n'en a usé. Il est vray qu'un de nos plus excellens Poëtes modernes s'en est fery, s'estant laissé aller au torrent du peuple qui parle ainsi, ou bien ayant eu besoin d'une syllabe pour faire son vers; mais aussi on l'en a repris, comme d'un mot indigne d'avoir place en cette belle piece, où il l'employe. *Entaché*, se dit en Anjou, *des fruits.* OB-